

Certificat d'études politiques (CEP)

Ce parcours de formation pluridisciplinaire a pour objectif la maîtrise des fondamentaux en science politique, droit, économie et histoire. Destiné aux étudiants internationaux inscrits à l'année dans l'établissement, il est également ouvert aux professionnels en activité, en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi.

Contenu de la formation

Ce certificat comporte un minimum de 410 heures d'enseignement, permettant de valider un total de 60 crédits ECTS. Il est composé d'enseignements à choisir parmi les cours proposés en 1^e, 2^e et 4^e année du diplôme de Sciences Po Lyon, en respectant la nomenclature suivante :

Type et nombre de cours	Nombre de crédits ECTS à valider	Observations
8 cours fondamentaux (CF) parmi les cours de 1 ^e , 2 ^e ou 4 ^e année	24	3 crédits ECTS pour un CF de 24h à 36h
6 cours d'ouverture (CO) / cours spécialisés (CS)	18	3 crédits ECTS pour un CO ou un CS de 22h
2 conférences de méthode (CDM) de préférence rattachées à un CF	6	3 crédits ECTS pour une CDM de 22h
Au choix :		
1 cours de Français Langue Etrangère (FLE) obligatoire pour les apprenants dont le français n'est pas la langue maternelle <u>OU</u> 4 CF / CO / CS	12	6 crédits pour un cours de FLE semestriel

NB: 90% des cours de l'IEP sont dispensés en français. Exigence linguistique pour les apprenants dont le français n'est pas la langue maternelle : niveau de français B2.

Validation et délivrance

Chaque enseignement fait l'objet d'une validation sous la forme d'un examen final (CF, CO, CS) ou d'un contrôle continu (CDM).

La validation du CEP est prononcée à l'issue de la délibération d'un jury présidé par le directeur de Sciences Po Lyon, sous réserve de l'obtention d'une moyenne générale de 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves.

Modalités d'accès et d'organisation

- **Conditions d'accès** : être titulaire du baccalauréat français ou d'un diplôme équivalent pour les candidats internationaux (étudiants ou professionnels). Possibilité de demande d'une validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) pour les candidats au titre de la formation continue n'ayant pas le diplôme requis.
- **Durée** : formation organisée sur une année universitaire avec possibilité d'un aménagement sur deux ans pour les apprenants en formation continue. La répartition des enseignements sur les deux années fera l'objet d'une concertation avec la direction du Pôle *Formation continue & Insertion professionnelle*.
- **Tarifs pour les publics de formation continue** :

3 500 €	Prise en charge de la formation par un organisme (CPF, employeur, OPCO, Pôle emploi...)
2 000 €	Prise en charge de la formation par le candidat
1 000 €	Prise en charge de la formation par le candidat bénéficiaire du RSA, de l'ASS ou de l'AAH